

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A TOURCOING, rue d'Havré, 25.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A LILLE, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grande Place...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A LILLE, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial...

A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grande Place...

A ROUBAIX, aux bureaux du journal.

A ARMENTIERES, rue de Lille. A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A LILLE, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial...

ROUBAIX, LE 13 DECEMBRE

ROUBAIX, LE 13 DECEMBRE

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and various market rates.

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and various market rates.

Dépêche communiquée par MM. NOULEZ, CANNISSIÉ et C<sup>o</sup>

Dépêche communiquée par MM. NOULEZ, CANNISSIÉ et C<sup>o</sup>

Table with 2 columns: 12 DEC. - 13 DEC. and various market rates.

Table with 2 columns: 12 DEC. - 13 DEC. and various market rates.

Dépêche communiquée par la Succursale du CREDIT GENERAL FRANÇAIS, 4, rue Nain.

Dépêche communiquée par la Succursale du CREDIT GENERAL FRANÇAIS, 4, rue Nain.

Table with 2 columns: Cours de clôture and various market rates.

Table with 2 columns: Cours de clôture and various market rates.

DEPECHE COMMERCIALES

DEPECHE COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, adressées à Roubaix, par M. Bouteau-Grymouet.

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, adressées à Roubaix, par M. Bouteau-Grymouet.

Bulletin du jour

Bulletin du jour

Les crédits supplémentaires pour la Tunisie ont été votés hier au Sénat par 249 voix. Personne n'a voté contre. Mais, M. de Kerdel a lu, au nom des droites, une déclaration portant que ses collègues et lui ne feraient pas d'opposition à l'adoption des crédits, par sympathie pour nos troupes, victimes de la politique.

Les crédits supplémentaires pour la Tunisie ont été votés hier au Sénat par 249 voix. Personne n'a voté contre. Mais, M. de Kerdel a lu, au nom des droites, une déclaration portant que ses collègues et lui ne feraient pas d'opposition à l'adoption des crédits, par sympathie pour nos troupes, victimes de la politique.

Ceci prouve une fois de plus qu'en voulant tout changer, tout réformer, l'administration actuelle n'arrive qu'à méconter l'universalité des citoyens.

Ceci prouve une fois de plus qu'en voulant tout changer, tout réformer, l'administration actuelle n'arrive qu'à méconter l'universalité des citoyens.

contre les chefs insurgés; elles n'ont pas reçu la soumission des tribus soulevées; la pacification n'est pas faite, et s'il y a sécurité dans la région du Sud-Ouest, occupée par nos troupes, c'est uniquement par suite de la présence d'un corps expéditionnaire dont le rappel serait suivi de nouvelles incursions des dissidents, et qui ne peut être maintenu indéfiniment dans le Sahara oranais, les dépenses que ce pays exige et les forces militaires qu'il immobilise dépassant de beaucoup sa valeur intrinsèque.

sement guère de différence à faire entre les divers groupes du parti républicain. Les uns sont plus catholiques, les autres plus catholiques que l'extrême gauche. Entre ces deux groupes, il n'y a rien de divergent que sur le plus ou le moins d'apréhension dans les mesures de persécution à prendre contre le culte et le clergé catholiques.

grés, cela fait 4 fr. 50 ou 5 fr., tandis que le même étranger peut faire cette opération en franchise.

tous les articles du tarif de 1863, pour lesquels nous avons des relevements considérables. (Rumeurs.) Je me bornai, messieurs, à comparer aux chiffres du traité en discussion quelques chiffres de ce traité de 1878 que M. Berlet, aujourd'hui, veut bien reconnaître fautive.

Il résulte donc jusqu'à ce que nous soyons obligés de renoncer à la poursuite. Que restera-t-il alors? Les Ksour et population sédentaire Les tribus pastorales, qui sont l'ennemi véritable, nous échappent, et nous ne pouvons frapper que sur des populations plus maniables et moins dangereuses, parce qu'elles ont des intérêts attachés au sol. Quand, pour l'exemple et par nécessité, nous détruisons un ksour, c'est un centre futur de domination et d'administration française que nous faisons disparaître.

Notre sentiment est qu'en se plaçant sur le terrain de ce principe, on est plus fort pour servir les intérêts religieux qu'en mêlant leur défense à un autre intérêt, d'un caractère politique, qui peut diviser même des catholiques.

l'honorable M. Deves faisant allusion à l'engagement pris sur ce point par le Gouvernement, s'écria: « Je le dirai loyalement, si la promesse de l'accorder (le vinage à prix réduit) ne nous avait pas été faite par le ministre, nous ne voterions pas le projet de loi. »

Je vous prie de ne pas vous laisser aller à des appréciations de ce genre, car elles ne sont que des paroles en l'air, et ne peuvent servir qu'à troubler l'esprit public.

Aussi voici quelle est notre situation à la suite de cette tactique: Si-Sliman et Si-Kaddour étaient ennemis, par suite de la rivalité de la branche marocaine et de la branche algérienne de la grande famille religieuse des Ouled-Sidi-Cheick. De plus, ils étaient l'un et l'autre, en leur qualité de chefs religieux et d'hommes de grande tente, les rivaux de Bou-Amema, qui est un homme nouveau. Notre politique a eu pour effet de réconcilier ces trois adversaires, et de les réunir dans un commun effort contre nous.

M. Bara, ministre de la justice, en Belgique, et l'un de meneurs de la campagne anti-libérale que le parti libéral, actuellement aux affaires, poursuit contre le clergé catholique et contre la liberté de l'enseignement, exprima, ces jours-ci, son dégoût pour l'avenir de la Belgique.

l'honorable M. Deves faisant allusion à l'engagement pris sur ce point par le Gouvernement, s'écria: « Je le dirai loyalement, si la promesse de l'accorder (le vinage à prix réduit) ne nous avait pas été faite par le ministre, nous ne voterions pas le projet de loi. »

Je vous prie de ne pas vous laisser aller à des appréciations de ce genre, car elles ne sont que des paroles en l'air, et ne peuvent servir qu'à troubler l'esprit public.

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE RECEMENT

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

LE DISCOURS DE M. DES ROTOURS

étranges anomalies. Pour l'industrie comme pour l'ensemble de l'agriculture française, vous vous liez indéfiniment ou tout au moins pour dix ans, et vous nous proposez d'inscrire dans la loi nos tarifs, que, pendant ces dix années, on ne fera rien pour l'agriculture française. (Applaudissements à droite.)

LETRE DE PARIS

Paris, le 12 décembre 1881.

Les dispositions des élections républicaines semblent avoir réagi sur l'optimisme des membres du groupe Chesneau ou plutôt de l'Union républicaine avancée, dont l'organe dirigé par M. Floquet, gourmand de la tribune ministérielle. Il constate qu'il existe en ce moment quelque désappointement dans l'opinion publique et un certain malaise dans le monde politique. Bref, il lui paraît qu'il ne faudrait pas que cette situation parce que le pays ne paraît pas d'humeur à prorroger l'échéance du crédit qu'il a accordé.

Le cabinet compte, du reste occuper les premiers jours de la session dans les deux Chambres, au Sénat par le projet sur le travail des enfants dans les manufactures, à la Chambre par la nomination de la commission du budget. M. Alain Targé devant déposer le budget de 1883 le jour même de la rentrée.

Les amis du ministre des finances s'empresent déjà d'annoncer que le budget renferme des dégrèvements notables appliqués à l'impôt foncier.

A la veille du retour des députés dans leurs départements, cette nouvelle ne peut être accueillie avec satisfaction. Elle n'est que le résultat d'un bon accord, mais elle n'est que le résultat d'un bon accord, mais elle n'est que le résultat d'un bon accord.

Le baron de Courcel est agréé par le ministre des affaires étrangères pour succéder comme ambassadeur au comte de Valéry. M. de Chaudordy présenté par notre gouvernement pour remplacer le général Chanzy, n'a pas encore été accepté par le czar. Toutefois, cette acceptation ne semble pas douteuse, ici, au ministère des affaires étrangères. Le marquis de Noailles est toujours à Paris. Il est probable que son retour à Rome n'a été qu'après la nomination d'un nouvel ambassadeur à Rome.

C'est à tort qu'on a prétendu à M. Gambetta l'intention de donner un successeur à M. Després. Notre ambassadeur auprès de Saint-Siège restera à son poste, à moins que ses fonctions ne soient supprimées par un vote du Parlement.

On a remarqué cette après-midi au Luxembourg, que les ministres de la guerre et de l'intérieur se sont entre-tenus d'un incident qui se serait produit à Nantes à l'occasion de la visite faite au préfet par le colonel et les officiers du 66<sup>e</sup> de ligne fraîchement arrivés dans le chef-lieu de la Loire inférieure pour y habiter garnison. Le préfet avait reçu, en habit de ville, cette visite, le colonel et ses officiers se seraient aussitôt retirés, protestant ainsi contre un pareil manque d'égaré.

Si le préfet n'est prévenu la veille, comme le prétend le Phare, l'oubli du préfet mériterait d'être relevé. Mais il paraît que M. Herbet n'avait été averti qu'elle ne fut effectuée, qu'il eût excusé de sa tenue auprès du colonel et l'entrevue n'a pas cessé d'être de part et d'autre empreinte de la plus grande courtoisie.

En outre, au dire des officiers, sans aucune mauvaise humeur d'un moment, d'avoir perdu, depuis qu'il a soutenu la candidature de M. Laisant, les bonnes grâces de la préfecture, on n'aurait jamais parlé de cette affaire.

L'événement du jour pour les Parisiens c'est l'avis qui leur a été donné ce matin par les recenseurs qui se présentent dans les maisons, qu'il leur remis dimanche prochain en même temps que la formule à remplir, une enveloppe destinée à la renfermer et à la soustraire ainsi aux regards indiscrets.

M. le préfet de la Seine a dû demander aujourd'hui au conseil municipal le crédo nécessaire à la confection des enveloppes en question. C'est à dire qu'il n'aurait pu commencer, et c'est ainsi qu'il constate que c'est aux réclamations de la presse que l'on doit cette satisfaction de voir le public, il paraît que c'est sur l'initiative du ministre de l'intérieur que l'administration préfectorale s'est décidée au système des enveloppes.

Le Figaro a la spécialité des charges politiques. Sous l'Empire il publia un jour un numéro contenant la proclamation de la République, avec une série d'articles émanant des notabilités révolutionnaires. Ce soir son numéro est tout entier consacré au « coup d'Etat » et à l'intronisation de M. Gambetta comme dictateur. Rarement le spirituel journal